

Thématique : Permis de conduire

Intitulé du projet - **PERMIS POUR L'EMPLOI 43**

APPC- n° 111_EXP_NE092010

Note de restitution finale remise par
_____ FIT _____ porteur du projet
au Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en mai 2009
par le Ministère en charge de la Jeunesse

du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2011



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 permis pour réussir » lancé en mai 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur.



FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET – PERMIS POUR L'EMPLOI 43

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

Numéro du projet APPC- n° 111_EXP_NE092010
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : PERMIS POUR L'EMPLOI 43
<p>Objectifs initiaux : Accompagner 25 jeunes (- de 26 ans) en insertion professionnelle ayant des difficultés d'apprentissage (langue, savoirs de base, capacités cognitives...) ou sociales (rythme, horaires, relationnel...) à acquérir le permis de conduire.</p>
<p>Public(s) cible(s) : Jeunes en insertion professionnelle ayant des difficultés d'apprentissage</p>
<p>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté FIT 43 (plateforme mobilité et auto-école sociale) accueille les participants pour un diagnostic mobilité préalable au démarrage, vérifiant la pertinence du projet et permettant, le cas échéant, de construire un plan de formation individuel adapté aux situations, besoins, capacités et difficultés de chacun.</p>
<p>Territoire(s) d'expérimentation : Tout le département 43 sur 3 sites ciblés : Le Puy en Velay, Monistrol sur Loire, Brioude</p>
<p>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Le diagnostic initial permet de définir une pédagogie et des méthodes d'apprentissage adaptées aux publics en insertion cumulant souvent difficultés sociales, de compréhension et cognitives.</p>
<p>Partenaires techniques opérationnels : Pôle emploi, DIRECCTE 43, Conseil Général 43</p>
<p>Partenaires financiers : Pôle emploi</p>
<p>Durée de l'expérimentation : Durée initiale : 15 mois (mars. 2010 – juin 2011) Durée effective : 22 mois (fév. 2010 – déc. 2011)</p>
LE PORTEUR DU PROJET
<p>Nom de la structure : FIT (Formation Insertion Travail) Type de structure : association / centre de formation</p>
L'ÉVALUATION DU PROJET
<p>Nom de la structure : Pôle emploi Type de structure : structure publique</p>

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Introduction :

La mobilité est devenue un outil pour l'accès à l'emploi et pour une vie sociale active.

Cependant, et pour des raisons de sécurité routière, la préparation du permis de conduire demande une mobilisation personnelle et des apprentissages de plus en plus difficiles. Par ailleurs, le coût financier est lui-même en permanente augmentation.

Ainsi le permis de conduire, moyen d'insertion puissant, peut au contraire se transformer en vecteur d'exclusion pour ceux qui ne peuvent, dans les conditions traditionnelles, atteindre le niveau de l'examen.

Cette action est justement destinée à un public rencontrant des difficultés d'apprentissage mais qui souhaite s'engager dans le long parcours du permis de conduire et pour lequel un accompagnement est nécessaire.

Les auto-écoles ordinaires ont des exigences commerciales ne pouvant être mises en adéquation avec l'apprentissage spécifique et individuel dont ce public a besoin.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs initiaux du projet

La mise en place d'une formation adaptée aux règles de sécurité routière et à la conduite automobile permet à la personne de préparer son code de la route et son permis de conduire mais aussi et surtout lui permet de développer des compétences sociales et personnelles lui permettant de gagner en autonomie.

L'insertion professionnelle est directement visée par cette action.

D'autres aides de droit commun ne permettent pas de répondre de façon satisfaisante à ce public qui a, en plus d'un besoin d'apprentissage spécifique, adapté et individuel, besoin d'une enveloppe temps, finance et cadre.

L'action proposée par FIT a donc pour objectif de construire et réaliser un parcours d'insertion sociale et professionnelle en utilisant la préparation du permis de conduire, à travers :

1 : la mobilisation par :

⇒ La préparation du permis de conduire, sensibilisation à la sécurité routière; code; conduite

⇒ Un accompagnement spécifique

2 : l'acquisition ou la consolidation des savoirs de base :

Remise à niveau des compétences de base à l'aide des supports valorisant du code de la route

3 : la sensibilisation à la citoyenneté :

Intervention de spécialistes autour de thèmes transversaux à la mobilité et à la vie sociale et quotidienne : budget/assurance ; justice/respect de la Loi.

4 : la mobilité avec ou sans le permis de conduire :

Les pouvoirs publics ont construit un continuum éducatif qui couvre l'ensemble des possibilités de la mobilité, du déplacement individuel aux transports en commun, de la marche à pied à la conduite automobile. Chacun ne pourra pas atteindre la dernière étape du continuum mais devra valoriser au mieux ses capacités d'autonomie.

B. Le territoire d'expérimentation

3 sites sont retenus qui couvrent le département de la Haute-Loire et les 3 principaux bassins d'activité. Ils ont été définis en comité de pilotage regroupant les partenaires de la plateforme mobilité FIT 43 : Pôle emploi, DIRECCTE 43, Conseil Général 43.

Un des 3 bassins (Monistrol sur Loire) a été difficile à mobiliser :

Il est beaucoup plus difficile pour les bénéficiaires de Monistrol sur Loire / Yssingaux de s'organiser pour pouvoir suivre régulièrement les enseignements car les moyens de transport sont extrêmement limités sur ce bassin très rural et très étendu.

C. Public visé par l'expérimentation

1- Mode d'identification et de repérage :

25 jeunes (- de 26 ans) en insertion professionnelle ayant des difficultés d'apprentissage : langue, savoirs de base, capacités cognitive... ou sociales : rythme, horaires, organisation, relationnel, stress...

Il est pressenti un besoin d'accompagnement et d'apprentissage spécifique pour leur parcours permis.

PROFIL DES PARTICIPANTS :

Entrés en formation (sur 31 personnes diagnostiquées et/ou évaluées)

- 8 participants ont entre 18 et 20 ans
- 16 participants ont entre 21 et 25 ans
- 1 participant a 26 ans

18 jeunes femmes et 7 hommes

4 participants niveau VI, 2 participants niveau V bis, 17 participants niveau V, 2 participants niveau IV.

Les jeunes sont repérés et orientés par les 3 Missions locales et les 3 Pôles emploi du département de Haute-Loire, mais aussi par des assistants sociaux, Cap Emploi et le CIDFF départementaux : effet positif de la plateforme avec la mise en place d'une prescription unique (effet de mutualisation).

6 participants orientés n'ont pas été retenus pour la formation : ils n'étaient plus disponibles pour effectuer la formation (emploi,déménagement...) ou leur plan de formation ne pouvait aucunement garantir une réussite au permis B.

Dans ce dernier cas ils ont été, soit orientés sur l'auto école partenaire (apprentissage sur véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique), soit avaient un moyen de déplacement satisfaisant par rapport à leur besoin / situation professionnelle / capacités.

Quelques difficultés rencontrées lors de cette étape :

1/ Public peu fiable en termes d'engagement et de maintien en parcours :

Il nous est difficile de maintenir certains parcours sur le long terme, ce public étant souvent impatient alors que les parcours sont allongés à cause des difficultés personnelles et de la mouvance des parcours : emploi, formation, déménagements, santé... qui viennent les interrompre à plus ou moins long terme.

2/ Justement sélectionné pour ses difficultés d'apprentissage et / ou sociales qui nécessitent une prise en charge longue et intensive : durée moyenne de plus d'un an. Il nous semble important de n'exclure de nos programmes que les personnes pour lesquelles nous ne détectons qu'une trop faible garantie de résultat.

3/ Un des 3 bassins (Monistrol sur Loire) difficile à mobiliser :

Il est beaucoup plus difficile pour les bénéficiaires de Monistrol sur Loire / Yssingaux de s'organiser pour pouvoir suivre régulièrement les enseignements car les moyens de transport sont extrêmement limités sur ce bassin très rural et très étendu.

2- Bénéficiaires directs :

2.1. Statistiques descriptives

Sur 31 personnes orientées, 25 jeunes sont effectivement entrés en formation en 2010

Les premières sélections se sont déroulées début mars 2010, suite à la signature de la convention d'expérimentation avec la Direction Territoriale de Pôle emploi Haute-Loire, co-financeur de l'action.

Les comités de pilotage organisés en moyenne tous les 2 mois avec la Direction Territoriale de Pôle emploi Haute-Loire permettent une action et un suivi très souple et donc réactif de son fonctionnement : entre autre le remplacement des personnes qui ont renoncé à leur parcours après le 31 juillet 2010.

4 personnes convoquées pour un démarrage de la formation ont renoncées à leur parcours pour des raisons de changement de situation (emploi, déménagement...) ce qui explique un étalonnage tardif des entrées jusqu'à début septembre 2010. Elles ont ainsi pu, néanmoins être remplacées jusqu'au dernier moment de façon efficace et rapide.

1 autre personne n'a pas vu son parcours validé, car le plan de formation ne pouvait aucunement garantir une réussite au permis B. Elle a été orientée sur l'auto école partenaire (apprentissage sur véhicule équipé de boîte de vitesses automatique)

1 dernière personne bénéficiait d'un moyen de déplacement satisfaisant par rapport à son besoin professionnel, ses capacités...

CALENDRIER DES ENTREES SUITE A SELECTION

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Nombre d'entrées	13	7	1	0	1	3

Répartition des bénéficiaires de l'expérimentation APPC

	Prévision sur la durée de l'expérimentation	2009	2010	2011	TOTAL	Commentaires
Estimation du nombre de jeunes potentiellement éligibles sur le dispositif			31			4 ont du renoncé à leur démarrage de parcours car leur situation a changée (reprise d'emploi / déménagement...) 1 n'avait pas les pré-requis 1 bénéficiait d'une mobilité satisfaisante
Nombre de jeunes inscrits sur l'extranet			25		25	
Nombre de jeunes bénéficiaires			25		25	
Nombre de jeunes inscrits au code			24		24	1 personne avait seulement besoin de l'apprentissage de la pratique
Nombre de jeunes ayant réussi l'examen du code			10	6	16	
Nombre de jeunes inscrits à l'examen de conduite			11	6	17	
Nombre de jeunes ayant obtenu le permis de conduire			8	3	11	
Nombre de jeunes qui ont abandonné			2	2	4	Pour cause de changement de situation (1 déménagement, 2 reprise d'emploi/formation, 1 maladie)
Nombre de jeunes exclus du dispositif				2	2	1 par manque d'assiduité + 1 comportement inadapté

Restitution finale du porteur de projet APPC
Annexe 2 - Public visé par l'expérimentation - Bénéficiaires

	TOTAL		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bénéficiaires directs effectivement touchés par l'action	25							
Âges								
16-18 ans	2	8%	0	0%	2	100%	0	0%
19-20 ans	6	24%	0	0%	6	100%	2	33%
21-22 ans	6	24%	0	0%	6	100%	6	100%
23-25 ans	10	40%	0	0%	10	100%	8	80%
Autre (+25 ans)	1	4%	0	0%	1	0%	3	0%
Situation								
Apprentissage	1	4%	0	0%	1	100%	0	0%
Demandeurs d'emploi	17	68%	0	0%	17	100%	12	71%
Activité professionnelle	6	24%	0	0%	6	100%	6	100%
Autre (prépa concours ; arrêt maladie)	1	4%	0	0%	1	100%	1	100%
Niveau d'études								
Niveau V	17	68%	0	0%	17	100%	14	82%
Niveau IV	2	8%	0	0%	2	100%	2	100%
Niveau III	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Niveau II	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Niveau I	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Niveau VI (4) et V bis (2)	6	24%	0	0%	6	100%	3	50%
Origine géographique								
Ville - zone politique de la ville	7	28%	0	0%	7	100%	6	86%
Ville - hors zone politique de la ville	10	40%	0	0%	10	100%	8	80%
Zone rurale	8	32%	0	0%	8	100%	5	63%
Autre (préciser)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Genre								
Fille	18	72%	0	0%	18	100%	15	83%
Garçon	7	28%	0	0%	7	100%	4	57%

Restitution finale du porteur de projet APPC
Annexe 3 - Bénéficiaires ayant abandonné ou ayant été exclus

	TOTAL		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bénéficiaires directs effectivement touchés par l'action	25							
Âges								
16-18 ans	1	4%	0	0%	1	100%	0	0%
19-20 ans	1	4%	0	0%	1	100%	0	0%
21-22 ans	1	4%	0	0%	1	100%	1	100%
23-25 ans	3	12%	0	0%	3	100%	1	33%
Autres (préciser)	0	0%	0	0%	0	0%	1	0%
Situation								
Apprentissage	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
d'emploi Demandeurs	4	16%	0	0%	4	100%	2	50%
Activité professionnelle	1	4%	0	0%	1	100%	0	0%
Autre (prépa concours ; arrêt maladie)	1	4%	0	0%	1	100%	1	100%
Niveau d'études								
Niveau V	4	16%	0	0%	4	100%	3	75%
Niveau IV	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Niveau III	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Niveau II	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Niveau I	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autre (Niveau VI)	2	8%	0	0%	2	100%	0	0%
Origine géographique								
Ville - zone politique de la ville	1	4%	0	0%	1	100%	1	100%
Ville - hors zone politique de la ville	2	8%	0	0%	2	100%	1	50%
Zone rurale	3	12%	0	0%	3	100%	1	33%
Autre (préciser)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Genre								
Fille	5	20%	5	100%	5	100%	3	60%
Garçon	1	4%	1	100%	1	100%	0	0%

2.2. Analyse qualitative

L'orientation se fait par les 3 Missions locales et les 3 Pôles emploi du département de Haute-Loire, elle est également possible par des assistants sociaux, Cap Emploi et le CIDFF départemental : effet positif de la plateforme avec la mise en place d'une prescription unique (effet de mutualisation).

La formation s'est déroulée de manière très satisfaisante pour tous, les progressions individuelles ont été parfois lentes mais des sorties positives ont été enregistrées pour la plupart des participants.

Il a été beaucoup plus difficile de mobiliser des jeunes sur Monistrol sur Loire / Yssingeaux car les moyens de transport sont extrêmement limités sur ce bassin très rural et très étendu, les participants ne peuvent pas toujours venir se former sur l'un des 3 sites retenus.

Un public jeune dont les parcours professionnels sont en perpétuelle mouvance, donc peu «fiables» en termes d'engagement et de maintien en parcours sur de longues durées.

Les évaluations préalables à l'entrée en formation déterminent un temps approximatif de parcours pour lequel il faut prévoir sa durée approximative avec une marge de 25 % en plus ou en moins. Elles ne définissent pas les capacités de progression.

Ce public justement sélectionné pour ses difficultés d'apprentissage et/ou sociales nécessitent une prise en charge longue et intensive : durée moyenne d'un an, dont on ne peut pas garantir de résultat pour certains.

Il nous semble important de n'exclure de nos programmes que les personnes pour lesquelles nous n'avions détecté qu'une trop faible garantie de résultat.

Au niveau de la connaissance du public, nous avons pu constater une demande plutôt féminine (18 jeunes femmes et 7 jeunes hommes), relativement qualifié en majorité (19 niveau IV et V et 6 Vbis et VI).

Un allongement des parcours pour que tous les participants bénéficient réellement d'un an (1 an et demi pour certains) d'accompagnement nous a permis de valider plus de permis.

4 autres auront eu moins de 10 mois de formation.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

DIAGNOSTIC / EVALUATIONS PERMIS B / ORIENTATION

Dès que nous recevons la prescription, nous contactons le bénéficiaire afin de déterminer une date de rendez-vous pour le diagnostic mobilité.

Ce diagnostic de mobilité globale effectué auprès de chaque jeune, vérifie la pertinence du permis et préconise le cas échéant d'autres modes de déplacement ou d'autres orientations.

Lorsque l'orientation sur la formation Permis B est retenue, un plan de formation est élaboré grâce à des évaluations théoriques et pratiques spécifiques au permis B. Celles-ci portent sur les points :

- savoirs de base,
- connaissances du code de la route,
- capacités d'apprentissage,
- réactivité, attention,
- conduite.

C'est la Direction Territoriale de Pôle emploi Haute-Loire qui valide la proposition et l'éventuel financement lors d'une commission de validation.

Le partenariat ne s'exerce pas exclusivement pour le financement, mais aussi pour la validation des entrées et la mise en œuvre des parcours.

Les types d'orientation

- Règlementation du Code de la route – module 1 :

Pour les personnes possédant peu ou pas les prés-requis pour le parcours théorique et pratique et nécessitant une mobilisation, une remise à niveau ou un renforcement des savoirs de base, des savoir-être et savoir-faire.

- Entraînement au Code de la route – module 2 :

Pour les personnes possédant les prés-requis mais nécessitant un accompagnement : besoin de remobilisation

- Conduite :

Pour les personnes rencontrant des difficultés au niveau du comportement (forte anxiété, faible estime de soi, recherche d'un rythme adapté, besoin de socialisation ou de rupture avec l'isolement)

- Parcours non accepté :

Il existe à ce jour 3 causes qui nous forcent à refuser l'entrée en formation :

- Projet non réaliste : le parcours ne pourra aboutir dans le temps imparti
- Difficultés linguistiques trop importantes
- Incompatibilités (travail, formation, distances...) avec le suivi de la formation.

Les personnes sont alors réorientées et conseillées afin d'optimiser au mieux leur mobilité selon leurs besoins professionnels / capacités : les préconisations sont présentées dans le diagnostic remis au participant et à son prescripteur.

Les participants retenus pour la préparation au permis B sont alors convoqués, et leur référents/prescripteurs informés de la décision d'orientation (retour du diagnostic) du plan de formation (fiche de synthèse des évaluations permis B).

DEMARRAGE DE LA FORMATION

Lors de la première rencontre en formation « Préparation du permis B », le bénéficiaire est informé par écrit de la date de démarrage de son parcours.

Il lui sera alors remis un livret stagiaire contenant : une information sur les financeurs (mentions légales attendues...), un règlement intérieur, un contrat d'engagement et un contenu détaillé de formation avec les horaires...

Selon le plan de formation, 3 modules sont proposés ainsi qu'un module d'informations transversales :

2 modules «Apprentissage du Code de la route» :

1^{er} module : Réglementation

- route, son vocabulaire spécifique, sa logique, ses pièges...
- Travail sur les savoirs de base, le comportement, le rythme...

2nd module : Entraînement

- Apprend à savoir manier la réglementation sous toutes ses formes et dans toutes les situations théoriques,
- Accompagné en permanence d'un formateur BPCASER qui revient sur chaque difficulté des diapositives.

1 module «Apprentissage de la conduite»

- Tient compte des capacités et possibilités de chacun tout en s'adaptant à ses difficultés spécifiques tout en suivant le PNF
- Des bilans intermédiaires toutes les 20 heures qui permettent de faire des points sur la progression et de réajuster les parcours
- Des mises en situation d'examen en fin de parcours.

1 module transversal « Gestion d'un budget », « Achat, entretien, assurance d'un véhicule »

- Proposé par l'un de nos partenaires « Finances et Pédagogie » qui se rendra dans nos locaux afin de dispenser une information riche et efficace mais aussi afin de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les bénéficiaires.

SUIVI

Pratiquement, chaque jeune orienté par un référent/prescripteur, conseiller avec lequel nous avons mis en place le suivi individuel de l'action.

Les points d'échange et de partage sont les avancés de parcours, la réussite aux examens, des éventuels difficultés (absences prolongées ou répétées, difficultés sociales...) et prenons des décisions après consultation et avis de leur part.

Pour chacun des jeunes un dossier informatique permet de suivre l'ensemble du parcours.

BILAN

Un bilan de parcours est effectué soit par mail, soit lors d'un entretien bénéficiaire / prescripteur / FIT : il reprend l'évolution du parcours, les résultats et les éventuelles préconisations à mettre en œuvre suite à la formation.

B. Partenariats

1- Relations avec les partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Finances et Pédagogie	Intervenant budget / assurances, achat d'un véhicule : 2 interventions à mi-parcours d'une demi journée chacune
Auto-école Saint Laurent	Un travail en lien avec cette auto-école ordinaire mais spécialisée (seule en Haute-Loire) pour les apprentissages qui nécessitent une adaptation du poste de conduite ou une conduite sur véhicule équipé en boîte de vitesses automatique, nous permet d'orienter les personnes pour lesquelles une telle orientation est préconisée.

2- Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	50 %
Cofinancements extérieurs à la structure	50 %
Autofinancement	

C. Pilotage de l'expérimentation

Les Partenaires publics engagés dans ce dispositif :

- Pôle emploi 43
- DIRECCTE 43
- Conseil Général 43

L'expérimentation est pleinement intégrée au sein de la plateforme département mobilité mise en place avec les grands partenaires Pôle emploi Sud Auvergne, Préfecture/Direccte 43, Conseil Général de Haute-Loire.

L'action fait l'objet d'un cofinancement avec la Direction Territoriale de Pôle emploi Haute-Loire qui prend en charge la moitié du coût de chaque parcours (1000 €).

Les comités de pilotage, organisés en moyenne tous les 2 mois avec la Direction Territoriale de Pôle emploi Haute-Loire, permettent une action et un suivi très souple et donc très réactif de son fonctionnement : par exemple le remplacement de personnes ayant été orientées sur un parcours mais devant l'arrêter rapidement (déménagement, reprise d'emploi...).

Ces comités servent aussi à revenir sur l'évolution de l'action : entrées, résultats diagnostics, orientation, évolution des parcours individuels et validations des décisions prises conjointement avec les référents prescripteurs.

Ils nous ont donc permis d'être réactifs, de discuter afin de solutionner des difficultés rencontrées (problème de comportement, de mobilité pour se rendre sur les sites d'apprentissage...) et de pouvoir réajuster chaque parcours selon les besoins et la progression de chacun.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

Repérage	L'orientation se fait par les 3 Missions locales et les 3 Pôles emploi du département de Haute-Loire, elle est également possible par des assistants sociaux, Cap Emploi et le CIDFF départemental : effet positif de la plateforme avec la mise en place d'une prescription unique (effet de mutualisation).
Diagnostic	Un diagnostic sur la mobilité globale, vérifiant la pertinence du permis et préconisant le cas échéant d'autres modes de déplacement ou d'autres orientations, est effectué auprès de chaque jeune. Il lui sera communiqué ainsi qu'à son référent.
Evaluations permis B	Des évaluations théoriques et pratiques spécifiques au permis B portent sur les points : <ul style="list-style-type: none"> ● savoirs de base, ● connaissances du code de la route, ● capacités d'apprentissage, ● réactivité, attention, ● conduite
Plan de formation	Une fiche de synthèse reprenant les résultats des évaluations permis et stipulant le plan de formation sera communiqué et au bénéficiaire et à son référent/prescripteur
Commission de validation	Le diagnostic ainsi que la fiche de synthèse sont étudiées en commission avec le pilote (Comité Territorial Pôle emploi Haute-Loire) qui valide ou pas les préconisations contenues.
Entrée en formation	Lorsque l'entrée en formation « Préparation du permis B » est validée, le bénéficiaire est informé par écrit de la date de démarrage de son parcours. Il lui sera alors présenté un livret stagiaire contenant : une information sur les financeurs (mentions légales attendues...), un règlement intérieur, un contrat d'engagement et un contenu détaillé de formation avec horaires...
Suivi	Réalisé pour chaque jeune avec son référent / prescripteur, les points d'échange et de partage sont les avancés de parcours, la réussite aux examens, des éventuels difficultés (absences prolongées ou répétées, difficultés sociales...). Pour chacun des jeunes un dossier informatique permet de suivre l'ensemble du parcours.
Validation des étapes	Des évaluations intermédiaires « code de la route » permettent de passer du module 1 « Réglementation » au module 2 « Entraînement ». La réussite à la partie théorique du permis B (obtention du code) valide l'étape et permet de passer en étape pratique (conduite). La validation du permis valide la dernière étape de la formation. Ces deux examens constituent donc l'évaluation finale. La réussite à ces deux examens représente des critères objectifs de la progression durant le parcours de formation.
Bilan	Un bilan de parcours est effectué soit par mail, soit lors d'un entretien bénéficiaire / prescripteur / Fit : il reprend l'évolution du parcours, les résultats et les éventuelles préconisations à mettre en œuvre suite à la formation

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1- Public visé

1/ Public peu fiable en termes d'engagement et de maintien en parcours :

Il nous est difficile de maintenir certains parcours sur le long terme, ce public étant souvent impatient alors que les parcours sont allongés à cause des difficultés personnelles et de la mouvance des parcours : emploi, formation, déménagements, santé... qui viennent les interrompre à plus ou moins long terme.

2/ Les prescripteurs ne sont pas toujours en mesure de cibler les difficultés propres à l'apprentissage du code et de la conduite. Plus d'orientation auraient été possibles et pertinentes : nous l'avons plusieurs fois constaté suite à des demandes pour des personnes orientées une première fois sur des aides de droits communs, qui n'ont pas pu terminer leur parcours fautes de temps et d'enveloppe financière nécessaires à faire face à leurs besoins d'apprentissage spécifique.

Nous avons amélioré et multiplié nos informations en ce sens, insistant surtout sur le besoin préalable d'évaluations permis B.

3/ Un des 3 bassins (Monistrol sur Loire) difficile à mobiliser :

Il est beaucoup plus difficile pour les bénéficiaires de Monistrol sur Loire / Yssingaux de s'organiser pour pouvoir suivre régulièrement les enseignements car les moyens de transport sont extrêmement limités sur ce bassin très rural et très étendu.

Nous travaillons là aussi avec, entre autre, les partenaires de la plateforme mobilité, sur une étude et une mutualisation des aides, mesures et moyens de transport de ce territoire en particulier. Ce travail étant un travail de fonds et de réorganisation du fonctionnement traditionnel, les résultats ne se feront sentir que dans le long terme.

1- Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Un meilleur ciblage du public serait pertinent, un diagnostic / évaluations permis recommandé avant d'envisager un choix des aides au permis.

D'autres critères d'évaluation qualitative peuvent venir compléter ces résultats obtention code / conduite :

Ainsi, tout au long de la formation nous avons pu mesurer des capacités telles que :

- La capacité d'intégration dans un groupe
- Le respect des autres
- L'Estime de soi
- Le rapport à la règle et à la loi
- La capacité d'apprentissage
- La capacité à mobiliser son attention
- Le niveau de lecture et d'écriture
- Le niveau de calcul et de raisonnement
- La capacité à se repérer dans l'espace et dans le temps
- Les capacités relationnelles
- La ponctualité et l'assiduité
- La capacité d'adaptation à FIT
- Capacité à se projeter
- Capacité à gérer les mises à l'épreuve

2- Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

L'expérimentation est pleinement intégrée au sein de la plateforme département mobilité mise en place avec les grands partenaires Pôle emploi Sud Auvergne, Préfecture/Direccte 43, Conseil Général de Haute-Loire.

L'action fait l'objet d'un cofinancement avec la Direction Territoriale de Pôle emploi Haute-Loire qui prend en charge la moitié du coût de chaque parcours (1000 €).

Le partenariat ne s'exerce pas exclusivement pour le financement, mais aussi pour la mise en œuvre des parcours : la Direction Territoriale de Pôle emploi Haute-Loire et les responsables de FIT se réunissent en moyenne une fois tous les 2 mois en comité de pilotage pour revenir sur l'évolution de l'action : entrées, résultats diagnostics, orientation, évolution des parcours individuels et validations des décisions prises conjointement avec les référents prescripteurs.

3- Impacts sur la structure

FIT travaille depuis de nombreuses années sur la préparation du permis B en direction des publics en échec sur des parcours de droit commun.

Néanmoins ce financement ciblé « jeune public » nous a permis de pouvoir proposer cette formation indispensable pour beaucoup car ils sont souvent exclus de nos financements.

Conclusion :

Riche de ces années d'expérience, le questionnement aujourd'hui est de s'ouvrir sur d'autres solutions de mobilité.

En effet le permis ne peut pas représenter pour tous la solution de mobilité immédiate (pour certains elle ne la représentera jamais).

L'accumulation de plusieurs difficultés (concentration, compréhension, logique, réactivité, observation, coordination gestuelle...), font que les examens tant théorique que pratique resteront inaccessibles pour certains, quel que soit leur âge et parfois leur niveau.

ANNEXES OBLIGATOIRES à joindre au fichier

Tableau 1 – Sur les objectifs quantitatifs en termes de public bénéficiaire

Tableau 2- Sur la description des jeunes bénéficiaires

Tableau 3- Sur la description des jeunes ayant abandonné ou ayant été exclus

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

